



Compte-rendu



| | |
|--------------|--|
| Objet | Conseil du Collège des Écoles Doctorales |
| Lieu | Salle du Conseil |
| Date | 14 juin 2023 |
| Heure | 14 h |

| Participants | Fonction |
|---------------------------|--|
| Aurélie ANGLERAUD | Responsable administrative du CED |
| Elena AGUZOU | Assistante de gestion administrative CED |
| Lucas AUROUET | Représentant des doctorants de l'ED GIO |
| Choukri BEN AYED | Directeur adjoint de l'ED LSHS |
| Sabrina BRUGIER | Assistante de gestion administrative CED |
| Vincent CHALEIX | Directeur adjoint de l'ED SI |
| Claire CORBEL | Directrice du Pôle Recherche |
| Dominique CROS | Vice – Président Recherche |
| Véronique DELUCHAT | Directrice adjointe de l'ED SI |
| Thomas GHISKIER | Représentant des doctorants de l'ED LSHS |
| Vincent GLOAGUEN | Vice – Président délégué à la Formation Doctorale |
| Amine GUEDIRI | Représentant des doctorants de l'ED BCS |
| Dorian GUILLON | Assistant de gestion administrative CED |
| Anne JULIEN VERGONJANNE | Directrice de l'ED SI |
| Isabelle KLOCK FONTANILLE | Présidente de l'Université de Limoges |
| Virginie LAVAUZELLE | Gestionnaire formation et activités de valorisation du doctorat CED |
| Frédérique SAVIGNAT | Responsable cellule Professionnalisation, Valorisation, Carrière CED |
| Delphine THARAUD | Directrice de l'ED GIO |
| Léo TRÉMOULET | Assistant de gestion administrative et communication CED |
| Soazig VILLERBU | Directrice de l'ED LSHS |

Absent :

Amandine SENAMAUD - Gestionnaire financière au CED

Excusés :

Claire BUISSON - Responsable de la Cellule Études Doctorales CED

Paul DANTY - Représentant des doctorants ED SI

Guilhem FRESCALINE - Coordinateur pôle Instruction à l'ANRT

Alexandre MAITRE - Directeur adjoint de l'ED SI

Claude RAYNAUD - Directrice de la Formation - CCI formation

Mireille VERDIER SAGE - Directrice de l'ED BCS

Pouvoirs :

Guilhem FRESCALINE donne son pouvoir à Vincent CHALEIX,

Alexandre MAITRE donne son pouvoir à Anne JULIEN-VERGONJANNE,

Mireille VERDIER donne son pouvoir à Vincent CHALEIX.

Ordre du jour :

I - Institutionnel

- 1) Approbation du Compte rendu du conseil du Collège des Ecoles Doctorales (CED) du 1er mars 2023 (vote)
- 2) Élection du Directeur du CED (vote)

II - Études doctorales

- 1) Indicateurs de la formation doctorale
- 2) Calendrier universitaire 2023/2024
- 3) Impression des manuscrits de thèse

III - Partage d'expérience des Ecoles Doctorales

IV - Budget

- 1) Suivi de l'exécution budgétaire 2023
- 2) Prévisionnel 2024

V - Événementiel

- 1) Bilan 2022/2023
- 2) Perspectives 2023/2024

VI - Points divers

- 1) Élection des représentants des doctorants
- 2) Interruption d'activité estivale du CED
- 3) Agenda 2023/2024

Isabelle KLOCK FONTANILLE ouvre la séance à 14 h 05.

I- INSTITUTIONNEL



1) Approbation du compte rendu du conseil du Collège des Ecoles Doctorales (CED) du 1er mars 2023 (diapositive 5)

Vincent GLOAGUEN informe les membres présents de l'enregistrement du conseil, afin de permettre à Claire BUISSON, responsable de la Cellule « Etudes Doctorales » au CED et absente pour raison de santé, de prendre connaissance ultérieurement des discussions intervenues en séance.

Le compte rendu du Conseil du CED est ensuite **soumis au vote et approuvé à l'unanimité.**

2) Élection du Directeur du CED (diapositive 6 à 8)

Isabelle KLOCK FONTANILLE rappelle **les missions du Directeur du CED**, telles que présentées dans les statuts du CED, votés par le Conseil d'Administration du 16 décembre 2022 (diapositives 6 et 7).

Les étapes et le calendrier mis en place dans le cadre de cette élection sont également rappelés (diapositive 8).

Isabelle KLOCK FONTANILLE présente **l'unique candidat** à ce poste de Directeur du CED : M. **Vincent GLOAGUEN** (diapositive 9).

Vincent GLOAGUEN prend la parole pour présenter sa candidature.

Il précise ainsi que celle – ci se fonde, tout d’abord, sur 3 piliers, à savoir :

1. Une **dynamique institutionnelle**, portée par la gouvernance de l’UL,
2. Un **projet stratégique** entre la gouvernance, le CED et les Écoles Doctorales,
3. Une nécessaire **bienveillance, cohésion et collaboration** entre les différents acteurs de ce projet.

Vincent GLOAGUEN précise que sa méthode de travail se fonde sur un **dialogue permanent** entre **doctorants, personnels du CED et équipes de direction des ED**, dans le respect du **principe d’autonomie de ces dernières**.

Vincent GLOAGUEN conclut son propos en rappelant que le travail engagé doit être poursuivi pour permettre au CED de devenir **une composante transversale de l’Université**.

Il remercie enfin les différents acteurs et partenaires de la formation doctorale pour leur engagement au bénéfice du doctorat.

Avant de procéder au vote, Isabelle KLOCK FONTANILLE demande aux membres s’ils souhaitent formuler des observations ou adresser certaines questions.

Thomas GHISKIER prend la parole pour remercier Vincent GLOAGUEN pour le travail accompli et notamment pour son soutien **aux différents projets portés par les associations de doctorant**.

Isabelle KLOCK FONTANILLE poursuit ces remerciements en adressant ses félicitations aux équipes de direction des ED et aux personnels administratifs du CED, pour l’investissement fourni et la qualité des résultats obtenus, dans un contexte professionnel parfois difficile, du fait notamment de la pandémie mondiale et de l’évolution du périmètre de la formation doctorale, suite à la dissolution de la COMUE Léonard de Vinci.

Les membres du Conseil procèdent ensuite, à bulletins secrets, au vote destiné à proposer le nom du Directeur qui sera ensuite nommé par la Présidente de l’Université.

Avec 13 votes pour et 1 vote blanc, Vincent GLOAGUEN est proposé par les membres du Conseil à la Présidente de l’Université comme Directeur du CED.

II- ÉTUDES DOCTORALES



1) Indicateurs de la formation doctorale (*diapositives 10 à 22*)

Vincent GLOAGUEN présente les différents indicateurs relatifs aux études doctorales, sur la période 2016 - 2022. Il rappelle que ces données ont été concaténées sur le périmètre des 8 ED précédentes, puisque le paysage actuel de la formation doctorale n’a été accrédité que depuis le 1^{er} septembre 2022.

Ainsi, Sur la période 2016 à 2022, sont ainsi présentés, par ED :

- Les **effectifs de doctorants** (*diapositives 12 et 13*) ;
 - Les effectifs de doctorants **primo-entrants** (*diapositive 14*) ;
 - Le **nombre et la répartition des soutenances de thèse** (*diapositive 15*) ;

- Le **nombre et la répartition des abandons de thèse** (*diapositive 16*), plus importants sur les ED SISMI et Humanités au titre de l'année université 2021-22 ;
- Le **nombre de femmes** (*diapositive 17*), qui traduit de profondes disparités entre les différents secteurs disciplinaires, avec notamment une faible représentation des femmes dans le domaine des sciences et technologies ;
- Le **nombre et la répartition des cotutelles internationales de thèse** (*diapositives 18 et 19*) qui démontre, d'une part, une nette augmentation du nombre d'accords conclus dans le domaine de la santé, et met en avant, d'autre part, deux zones géographiques principales d'influence, à savoir l'Europe et l'Afrique ;
- L'**origine des diplômés** inscrits en doctorat, (*diapositive 20*) qui présente, sur les dernières années, une diminution des doctorants issus des formations internes à l'UL, une augmentation des doctorants en provenance des autres régions françaises, et une régularité dans le nombre de doctorants issus de l'international ;
- La **cartographie des financements de thèse** (*diapositive 21*) qui permet de mettre en avant la proportion de doctorants soit financés pour la thèse, soit non financés pour la thèse, soit salariés en parallèle de leur thèse.
 Cette cartographie laisse apparaître un nombre important de thèses non financés dans le domaine des SHS.
 Choukri Ben Ayed, rappelle toutefois que les financements alloués par l'établissement ne dépendent pas des ED.
 Vincent GLOAGUEN suggère également d'envisager un recours plus offensif au dispositif CIFRE dans ce secteur. Cette alternative reste cependant à étudier d'après Choukri BEN AYED, puisque les financements obtenus dans ce cadre ne sont octroyés que pour une durée de 3 ans, soit bien en deçà de la durée moyenne des thèses du secteur. Afin d'obtenir des précisions, Vincent GLOAGUEN suggère donc de proposer à Guilhem FRESCALINE, personnalité extérieure du Conseil du CED et coordinateur du Pôle Instruction à l'ANRT, d'intervenir lors d'un prochain Conseil pour présenter et préciser les contours et le cadre du dispositif CIFRE.
 Pour finir sur ce point, Soazig VILLERBU intervient et précise que **le manque de candidat sur les financements institutionnels est aussi un réel problème cette année.**
 À ce sujet, des interventions auprès des masters pourront être envisagées prochainement afin de sensibiliser nos étudiants aux différentes possibilités de financement.
- La **durée moyenne des thèses** (*diapositive 22*) qui tend à l'augmentation sur les dernières années et qui nécessite donc une certaine **vigilance**.

2) Calendrier universitaire 2023/2024 (*diapositives 23 et 24*)

Aurélie ANGLERAUD présente le **calendrier d'inscription et de réinscription en doctorat** pour l'année universitaire à venir (*diapositive 23*) :

Elle communique ensuite les **tarifs des droits nationaux et de la CVEC** pour la prochaine rentrée universitaire. A noter que le tarif de la **formation continue pour le Doctorat** reste, à ce jour, en attente et devrait être sous peu communiqué au CED par Philippe COURTIN, Vice - Président Délégué Alternance et Formation Continue.

Enfin, Aurélie ANGLERAUD indique que le calendrier de paiement en 3 fois devrait être reconduit sur un modèle sensiblement identique à celui proposé l'an dernier. Il sera précisé par l'agent comptable lors d'une réunion prévue le 19 juin prochain.

À l'issue de cette présentation les questions suivantes sont posées :

- Dominique CROS demande s'il est possible de s'inscrire au-delà de la date limite du 29 novembre.

→ Sur ce point, Aurélie ANGLERAUD précise que les doctorants qui déposent leur dossier au delà de cette date relèvent du régime de l'**inscription dérogatoire**, c'est-à-dire qui nécessite, en amont, **une justification et un avis favorable de la Présidente**.

Isabelle KLOCK FONTANILLE précise que ces inscriptions dérogatoires doivent restées maîtrisées et justifiées car les doctorants inscrits dans ce cadre ne remontent pas dans les données SISE des effectifs, transmis au ministère, lesquelles conditionnent, par ailleurs, certaines dotations allouées à l'établissement.

- Anne JULIEN VERGONJANNE demande **la date limite pour soutenir sans avoir à se réinscrire**.

→ Aurélie ANGLERAUD lui indique que les doctorants peuvent soutenir leur thèse sans avoir à se réinscrire **jusqu'au 31/12 de chaque année universitaire**.

- Thomas GHISKIER demande combien de doctorants ont eu **recours au paiement en 3 fois** au titre de l'année universitaire 2021/2022.

→ Dorian GUILLON indique avoir constaté une **diminution du recours au paiement en 3 fois**, sans toutefois disposer des chiffres exacts.

- Amine GUEDIRI demande des précisions sur les modalités d'accès aux informations relatives à l'inscription pour les doctorants qui arrivent et s'inscrivent tardivement.

→ Aurélie ANGLERAUD précise qu'il faut **se référer au guide d'inscription accessible en format numérique sur le site du CED et sur ADUM**. Elle précise que ce guide est également envoyé systématiquement par **voie électronique** aux primo entrants.

3) Impression des manuscrits de thèse (*diapositives 14 à 18*)

Aurélie ANGLERAUD rappelle les modalités actuelles de financement des impressions de manuscrits thèse par le CED pour les ED LSHS et GIO à savoir :

- Soit l'impression est réalisée par le service de reprographie de l'Université ;
- Soit l'impression est externalisée auprès de prestataires de service.

Le nombre d'exemplaires autorisés est de 1 par membre du jury et 1 pour le doctorant

Elle rappelle que les tarifs varient selon le nombre de pages du manuscrits, les critères d'impression, les modalités de réalisation de l'impression (interne ou externe), etc...

À partir de ce constat et **faisant suite à la création d'un service commun de reprographie à l'Université**, de nouvelles modalités de prise en charge et de réalisation des impressions de manuscrits sont proposées auprès membres du Conseil.

Ainsi, l'ensemble des manuscrits de thèses des ED LSHS et GIO sera désormais imprimé **par le nouveau service commun de reprographie de l'UL**. Les demandes devront passer par le CED qui se chargera de l'expression du besoin auprès du service commun de reprographie.

Vincent GLOAGUEN précise que les doctorants qui le souhaitent restent libre d'utiliser d'autres systèmes d'impression. La prise en charge financière restera, dans ce cas, toutefois à leur charge.

Choukri BEN AYED s'interroge sur le cloisonnement de ce fonctionnement aux seules ED LSHS et GIO.

Vincent GLOAGUEN lui précise que **pour les ED SI et BCS, la commande et la prise en charge relèvent des laboratoires**.

III- PARTAGE D'EXPERIENCE DES ED



ED SI :

Anne JULIEN VERGONJANNE aborde quelques problématiques rencontrées sur ADUM, à savoir :

- En cas de **codirection par 2 Enseignants-chercheurs HDR, l'impossibilité pour le second codirecteur d'intervenir sur le dossier du doctorant.**
 - ➔ Sur ce point, Aurélie ANGLERAUD précise que seul le codirecteur saisit en 1^{er} par le doctorant dans l'application peut en effet intervenir sur le dossier.
- Au niveau de la **gestion des CSI**, elle souhaiterait que le doctorant puisse déposer, en complément des champs renseignés sur ADUM, un fichier PDF pour faire état de l'avancement de ses travaux de recherche. Cette alternative pourrait ainsi permettre des éléments autres que textuels.
 - ➔ Aurélie ANGLERAUD informe que la demande a été remontée à l'équipe ADUM et fait donc partie des évolutions sollicitées auprès du prestataire.

ED LSHS :

Choukri BEN AYED rebondit sur la thématique des CSI :

- Au niveau de la composition des CSI, une difficulté se présente sur l'ED LSHS pour interpréter la **notion d'«extérieur»**, dans le cadre des unités de recherche bi-sites.
 - ➔ Anne JULIEN VERGONJANNE précise que cette question a aussi émergé dans son ED. Aussi, un membre est considéré comme extérieur **lorsqu'il est extérieur à l'unité de recherche**, et ce même lorsque celle-ci est bi-site.
- Au niveau de la **gestion des CSI**, Choukri BEN AYED précise que le travail à mener a été considérablement alourdi pour les collègues.
 - ➔ Vincent GLOAGUEN précise qu'un bilan des CSI sera effectué en fin d'année. Ce bilan permettra d'en améliorer très certainement le fonctionnement futur. Dans l'immédiat, il rappelle la nécessité que **les règles définies par les différents conseils des ED et les procédures validées lors du précédent conseil du CED soient suivies**. Delphine THARAUD ajoute que la **procédure mise en place sécurise le dispositif** d'un point de vue réglementaire, notamment au niveau de la consultation du rapport du CSI.

ED GIO

Delphine THARAUD informe de la modification du règlement intérieur de l'ED GIO lors du **conseil de l'ED GIO du 6 juin 2023** afin de permettre l'intégration d'une direction adjointe à l'ED.

Sur ce sujet, Anne JULIEN VERGONJANNE précise que, pour l'ED SI, la présence de 2 Directeurs adjoints nécessite un partage du référentiel ce qui réduit le volume accordé à chacun.

Isabelle KLOCK FONTANILLE indique que le référentiel est déjà voté pour cette année. **Des modifications pourront cependant être envisagées ultérieurement.**

IV- BUDGET



1) Suivi de l'exécution budgétaire 2023 (diapositives 29 à 33)

Vincent GLOAGUEN présente le **bilan de la consommation budgétaire du CED et des 4 ED sur les différents exercices budgétaires, depuis 2019.**

Pour l'exercice en cours, la dotation budgétaire s'élève à **240k€**. Le montant des dépenses engagées, à ce jour, est d'environ 90k€, soit 47,2 % de l'autorisation d'engagement.

Pour le **CED**, le budget « **Événementiels** » et « **Formations** » est **bien entamé**.

Concernant les ED, Vincent GLOAGUEN partage les points d'attention suivant :

- Pour l'ED GIO, la ligne budgétaire relative aux **soutenances est déjà bien engagée** ;
- Pour l'ED LSHS, le budget dédié aux **activités international est presque consommé** ;
- Plus de **la moitié du budget fonctionnement** est engagé pour les ED SI et BCS ;
- En raison du budget arrêté pour l'organisation de son dernier séminaire thématique, l'ED BCS a souhaité **transférer une partie de son budget international sur son budget fonctionnement**.

Les ED sont invitées à se rapprocher du CED pour organiser d'**éventuels transferts** entre leurs lignes budgétaires, en fonction des actions envisagées d'ici la fin de l'exercice budgétaire, soit d'ici décembre 2023.

2) Prévisionnel 2024 (*diapositive 34*)

Vincent GLOAGUEN présente **le budget prévisionnel 2024, tel qu'il sera proposé lors du dialogue de gestion du CED**, le vendredi 16 juin 2023.

À la demande des ED, les dépenses relatives aux formations proposées par les ED se verront attribuer une ligne budgétaire dédiée et ne seront donc plus intégrées au fonctionnement.

Pour 2024, 224 k€ sont sollicités auprès de la gouvernance, soit 109 k€ pour les ED et 115 000 euros pour le CED.

Un budget supplémentaire a été demandé pour la partie événementielle du CED, afin de permettre l'organisation d'une journée dédiée à la formation doctorale.

À l'issue de cette présentation, Amine GUERIDI, représentant des doctorants de l'ED BCS, évoque **les coûts très élevés** proposés par la plateforme voyage FCM. Il demande ainsi si les doctorants peuvent procéder à l'avance des frais *via* une prise en charge personnelle, puis obtenir un remboursement ultérieur de l'Université.

Isabelle KLOCK FONTANILLE lui signifie que **l'Université est soumise au code du marché public** et qu'il est, par conséquent, impossible de déroger à ce système.

V- ÉVÉNEMENTIEL



1) Bilan 2022/2023 (*diapositives 37 à 41*)

Frédérique SAVIGNAT présente le bilan **des différents événements organisés et réalisés par le CED pour cette année universitaire 2022/2023**.

- **Mardi 18 octobre 2022 – Accueil des primo-entrants (*diapositive 36*)**: 76 doctorants présents ;
- **7, 8 et 9 décembre 2022 – Bootcamp Esprit d'Entreprendre (*diapositive 37*)**: **24 doctorants inscrits**. Organisé par CAPSUL, PEPITE et BPI France, le CED était à l'appui pour gérer la communication auprès des doctorants et leur inscription ;

- **Jeudi 9 mars 2023 et jeudi 23 mars 2023 – Concours « Ma Thèse en 180 secondes »** (*diapositive 38*) : finale locale et régionale organisées à Limoges. **2 doctorantes UNILIM** ont reçu un prix lors de la finale régionale : Clarisse BROSSIER (ED BCS), par ailleurs finaliste régionale, s'est vue décernée le prix du jury et Zeineb KHMISSI (ED SI) s'est vue attribuée le prix coup de cœur du public ;
- **Jeudi 1^{er} juin 2023 – Cérémonie de remise des diplômes de Doctorat** (*diapositive 39*) avec **86 Docteurs diplômés et Prix de Thèse de l'Université de Limoges** (*diapositives 40 et 41*) avec **50 dossiers** de candidature déposés pour **11 candidats auditionnés** et **3 lauréats, à savoir Rémi DELMAS (ED GIO) pour le Prix Académique, Camille PERRIERE (ED SI) pour le Prix de l'Innovation et enfin Florence MURY (ED LSHS) pour le Prix de la Diffusion des Savoirs.**

Frédérique SAVIGNAT précise que le format de ce prix a été revisité pour cette année 2023. Elle précise également qu'il a été très difficile d'auditionner 11 candidats dans le timing imposé.

Vincent GLOAGUEN réagit en indiquant que le nombre de candidats auditionnés ne doit, à l'avenir, absolument pas excéder 10.

2) Perspectives 2023/2024 (*diapositive 42*)

Frédérique SAVIGNAT poursuit et présente le calendrier prévisionnel des événements organisés ou portés par le CED pour l'année universitaire 2023/2024 :

- **Jeudi 9 novembre 2023 – Réunion d'accueil des primo entrants : date validée par l'ensemble des membres du conseil.** Sur ce point, Amine GUERIDI suggère que **les représentants des doctorants soient invités à cette réunion d'accueil.** Cette proposition est retenue ;
- **6,7 et 8 décembre 2023 - Bootcamp « Esprit d'entreprendre », 2^{ème} édition :** organisé par CAPSUL et PEPITE, objectif 40 participants (32 doctorants + 8 masters) ;
- **Concours « Ma Thèse en 180 secondes » édition 2024 -** Date à définir ultérieurement (Mars 2024). Le cadre de la collaboration devra être éclairci prochainement afin de savoir si le partenariat se poursuit avec Poitiers ou sur un périmètre différent ;
- **Cérémonie de remise des diplômes de Doctorat 2024 et Prix de thèse -** Date à définir ultérieurement avec la Présidente de l'Université ;
- **Journée formation doctorale –** date à définir : événement autour du dispositif doctoral avec le CED et les ED présents. Un groupe de travail pourrait être envisagé pour préparer cet événement.

VI – POINTS DIVERS



1) Élections des représentants des doctorants (*diapositives 44 et 45*)

Aurélié ANGLERAUD rappelle le calendrier relatif aux élections des représentants des doctorants ainsi que le nombre de sièges à pourvoir par ED, soit 4 sièges pour l'ED BCS, 4 sièges pour l'ED SI, 3 sièges pour l'ED LSHS et 3 sièges pour l'ED GIO.

Elle précise que 15 doctorants, répartis comme suit, ont fait acte de candidatures :

- 5 candidatures sur l'ED BCS,
- 4 candidatures sur l'ED SI,
- 3 candidatures sur l'ED LSHS
- 3 candidatures sur l'ED GIO

Les différentes étapes du scrutin ont fait l'objet de **nombreuses communications** et rappels sur les adresses électroniques fournies par les doctorants au moment de leur inscription administrative annuelle. Des **posts et actualités** ont également été diffusés sur les **réseaux sociaux** et le site internet du CED.

2) Interruption d'activité estivale du CED (*diapositive 46*)

Aurélie ANGLERAUD annonce que **le CED sera fermé le vendredi 28 juillet au soir jusqu'au lundi 21 août 2023** au matin.

Elle annonce également **qu'un nouvel espace de dépôt des documents préalables au conseil sera mis en place prochainement** sur moodle.

3) Agenda 2023/2024 (*diapositive 48*)

Aurélie ANGLERAUD présente **l'agenda des conseils du CED 2023/2024**. Les dates ont été proposées en fonction des calendriers des différents conseils centraux.

Sont ainsi retenus : **le mercredi 18 octobre 2023 à 14 h, le mercredi 6 mars 2024 à 14 h et le mercredi 5 juin 2024 à 14 h.**

4) Questions diverses

Anne JULIEN VERGONJEANNE demande des précisions sur l'avancée du travail de communication autour du **logo de l'ED SI** ?

Aurélie ANGLERAUD et Vincent GLOAGUEN précisent qu'une proposition a été faite par **le service de communication et sera prochainement communiquée à l'ED.**

La séance est levée à 17 h 20.